

2023

PROGRAMMES DE REMISES EN ARGENT

Navigation 

Résidentiel _____

Commercial _____

Gazifère

Une société  ENBRIDGE

RÉSIDENTIEL CHAUFFAGE DE L'AIR

Programmes de commercialisation



CONDITIONS

- Les remises en argent ne s'appliquent pas lors du remplacement de l'appareil de chauffage déjà branché au gaz naturel, seulement à l'ajout d'appareil de chauffage.
- Si la principale source d'énergie pour le chauffage de l'air n'est pas le gaz naturel.
- Le formulaire de demande de remises en argent ainsi que les preuves d'installation et de location des nouveaux appareils devront être acheminés à Gazifère.

CONDITION SUPPLÉMENTAIRE
Pour les clients actuels de Gazifère.

Programme d'efficacité énergétique

CONDITION

- Le client peut profiter de la remise s'il s'agit d'un remplacement d'appareil ou encore, s'il s'agit d'un ajout d'appareil.

RÉSIDENTIEL CHAUFFAGE DE L'EAU

Programmes de commercialisation



CONDITIONS

- Les remises en argent ne s'appliquent pas lors du remplacement d'un chauffe-eau déjà branché au gaz naturel, seulement à l'ajout d'un chauffe-eau.
- Clients de Gazifère mais la principale source d'énergie actuelle pour le chauffage de l'eau n'est pas le gaz naturel.
- Le formulaire de demande de remises en argent ainsi que les preuves d'installation et de location des nouveaux appareils devront être acheminés à Gazifère.



Chauffe-eau à évacuation forcée (*min. 50 gal.*)

500 \$

à l'achat ou à la location d'un chauffe-eau à évacuation (*min. 50 gallons*)

Programme d'efficacité énergétique

CONDITIONS

- Le client doit avoir un chauffe-eau avec réservoir et la source actuelle pour le chauffage de l'eau doit être le gaz naturel.
- Pour obtenir la remise en argent, le client doit obtenir l'approbation de sa demande de préadmission avant que l'appareil ne soit installé.

RÉSIDENTIEL AUTRES APPAREILS

Programmes de commercialisation



CONDITIONS

- Les remises en argent ne s'appliquent pas lors du remplacement d'appareil déjà branché au gaz naturel, seulement à l'ajout d'appareils.
 - Le formulaire de demande de remises en argent ainsi que les preuves d'installation et de location des nouveaux appareils devront être acheminés à Gazifère.
-

Programme d'efficacité énergétique

CONDITIONS

- L'échangeur d'air actuel n'est pas muni d'un récupérateur de chaleur et sera remplacé par un échangeur de chaleur avec récupérateur de chaleur.
- Pour obtenir la remise en argent, le client doit obtenir l'approbation de sa demande de préadmission avant que l'appareil ne soit installé.

RÉSIDENTIEL

COMMERCIAL

COMMERCIAL

CHAUFFAGE DE L'AIR

Programmes d'efficacité énergétique

CONDITIONS

- Le client peut profiter de la remise s'il s'agit d'un remplacement d'appareil ou encore, s'il s'agit d'un ajout d'appareil.
- L'énergie privilégiée pour le chauffage de l'air doit être le gaz naturel, à l'exception des programmes aérotherme et unité à infra-rouge.
- Pour obtenir la remise en argent, le client doit obtenir l'approbation de sa demande de préadmission avant que l'appareil ne soit installé.

RÉSIDENTIEL

COMMERCIAL

COMMERCIAL

CHAUFFAGE DE L'EAU

Programme d'efficacité énergétique

CONDITIONS

- Le client peut profiter de la remise s'il s'agit d'un remplacement d'appareil ou encore, s'il s'agit d'un ajout d'appareil.
- L'énergie privilégiée pour le chauffage de l'eau doit être le gaz naturel.
- Pour obtenir la remise en argent, le client doit obtenir l'approbation de sa demande de préadmission avant que l'appareil ne soit installé.

COMMERCIAL

APPAREILS DE CUISINE

Programmes d'efficacité énergétique

CONDITIONS

- Le client peut profiter de la remise s'il s'agit d'un remplacement d'appareil ou encore, s'il s'agit d'un ajout d'appareil.
- Pour obtenir la remise en argent, le client doit obtenir l'approbation de sa demande de préadmission avant que l'appareil ne soit installé.

CONDITION SUPPLÉMENTAIRE

Le gaz naturel doit être l'énergie privilégiée pour le chauffage de l'eau domestique

CONDITION SUPPLÉMENTAIRE

Le gaz naturel doit être l'énergie privilégiée pour le chauffage de l'eau domestique

RÉSIDENTIEL

COMMERCIAL

COMMERCIAL

RÉNOVATION ET CONSTRUCTION

Programme d'efficacité énergétique

CONDITIONS

- Le gaz naturel doit être l'énergie privilégiée pour le chauffage de l'air.

Pour toutes questions, veuillez faire parvenir les coordonnées du client à
programmes.efficacite.energetique@gazifere.com